

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Communauté de
Communes

DE LA VALLEE DE VILLE

Commune de

NEUVE- EGLISE

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ANNEXES

Révision PLU le : 16/10/2006
Modification n°1 PLU le : 14/01/2008
Modification n°2 PLU le : 26/04/2011
Modification simplifiée n°1 PLU le : 26/04/2011
Modification simplifiée n°2 PLU le : 26/04/2011

**DECLARATION DE PROJET
EMPORTANT MISE EN
COMPATIBILITE DU PLU**

CONCERTATION PREALABLE DU 12
FEVRIER 2018 AU 26 FEVRIER 2018



Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
TERRITOIRE SUD 53 rue de Sélestat

67210 OBERNAI

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE
CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)** Date 21/11/2017

Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE- EGLISE

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-EGLISE
Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN , 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY

BRAESCH Alain
BOTTAZZI Joëli
Architectes D.P.L.G
28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77





BRAESCH Aïain
BOTTAZZI Joël
 Architectes D.P.L.G
 28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
 Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77

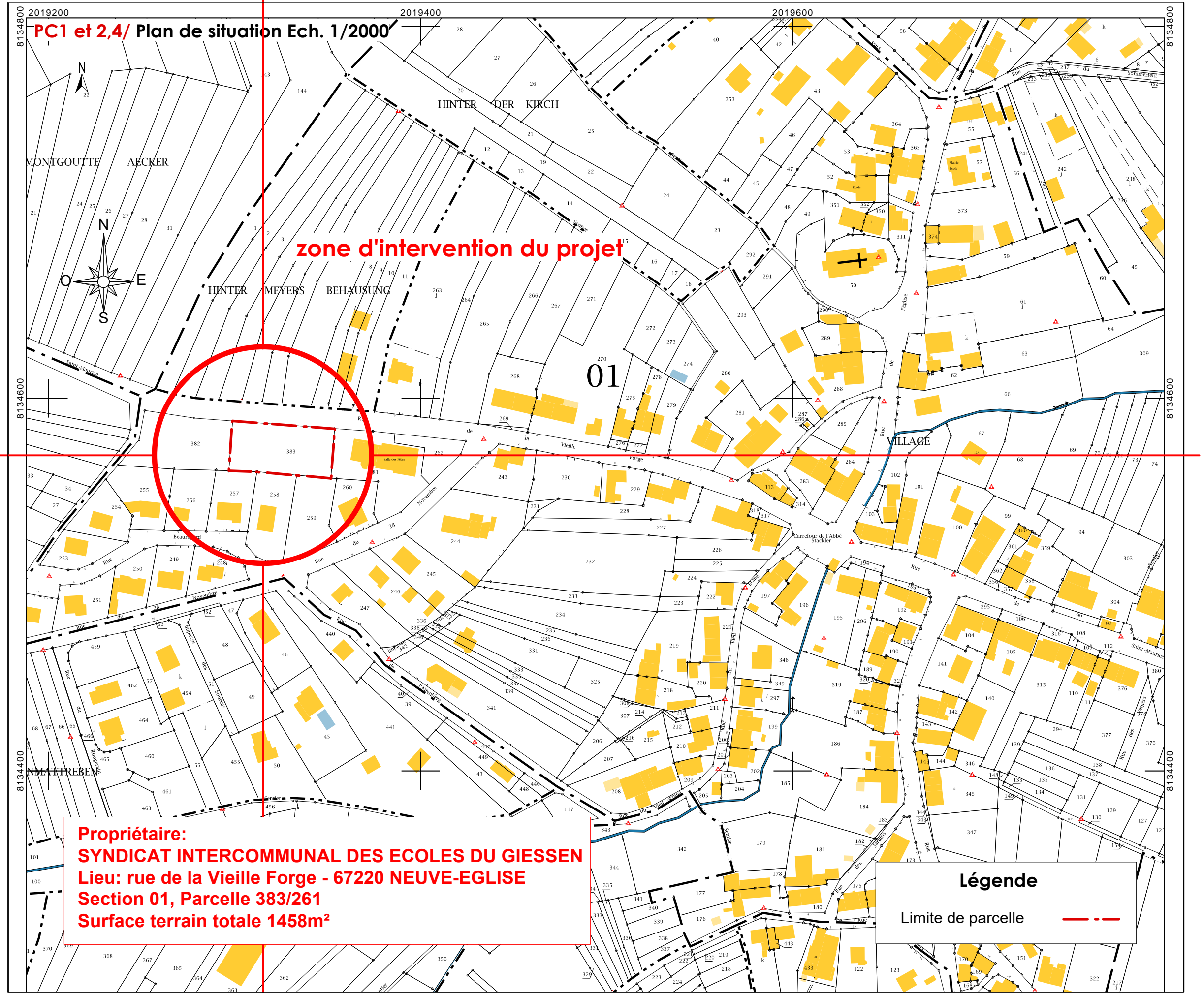
Date 21/11/2017

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE
 CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE- EGLISE

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-EGLISE

Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN, 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY





BRAESCH Alain
BOTTAZZI Joël
 Architectes D.P.L.G
 28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
 Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77

Date 21/11/2017

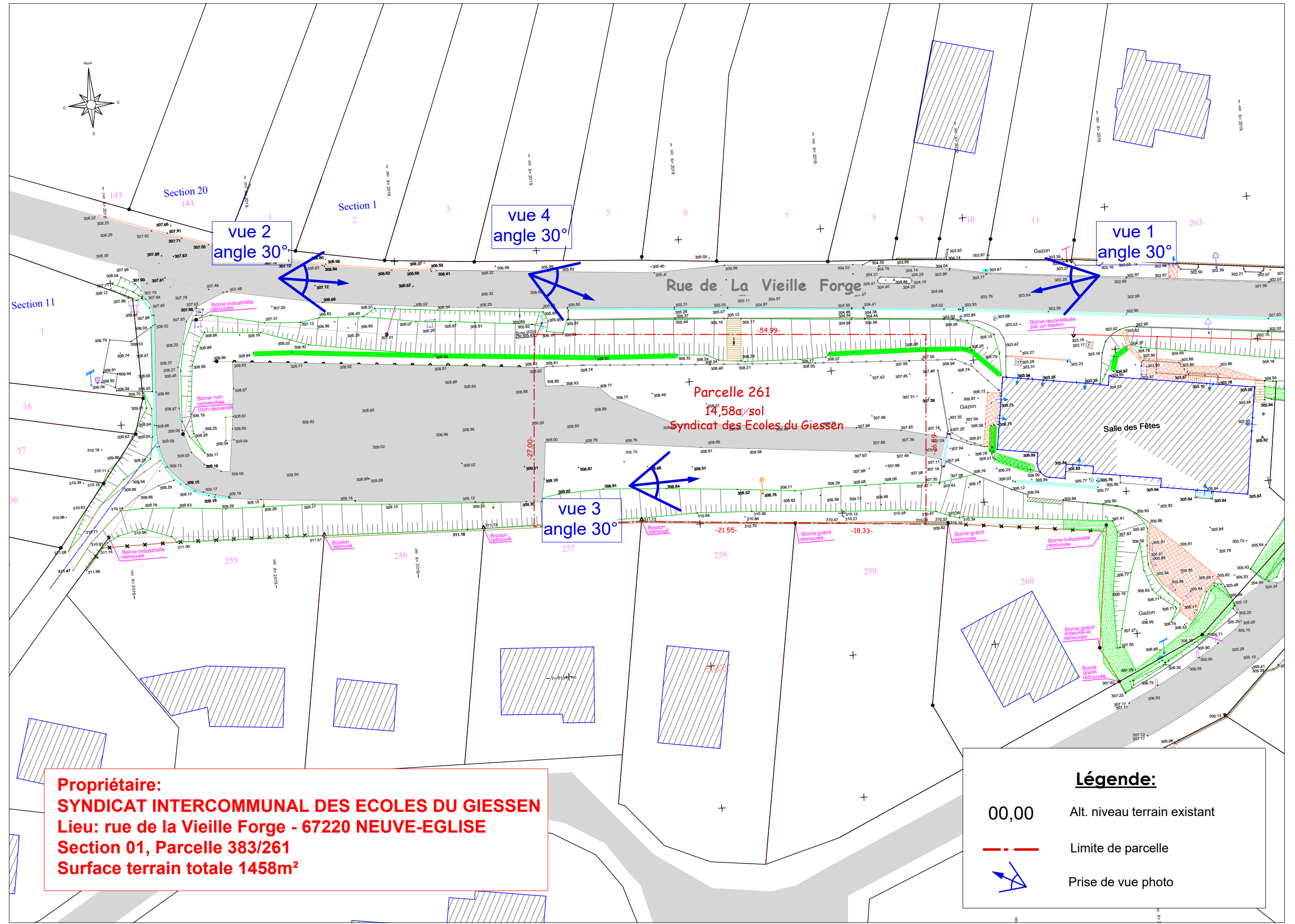
**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE
 CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE- EGLISE

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-EGLISE

Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN, 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY

PC2 et 4/ Plan de masse Etat Existant du terrain ech. 1/500



Propriétaire:
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN
Lieu: rue de la Vieille Forge - 67220 NEUVE-EGLISE
Section 01, Parcelle 383/261
Surface terrain totale 1458m²

Légende:

- 00,00 Alt. niveau terrain existant
- Limite de parcelle
- Prise de vue photo



BRAESCH Alain
BOTTAZZI Joël
 Architectes D.P.L.G
 28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
 Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77

Date 21/11/2017

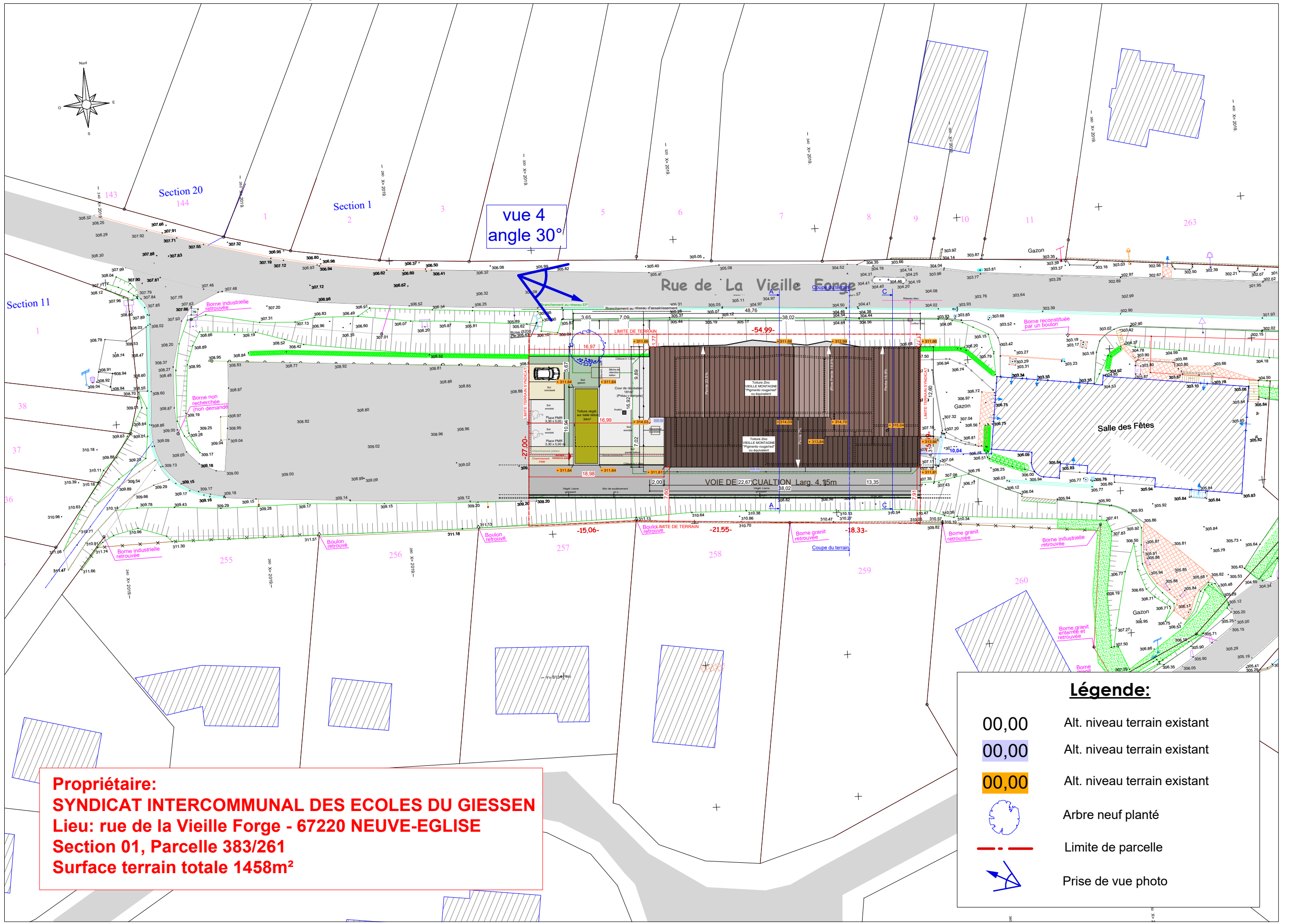
**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE
 CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE- EGLISE

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-EGLISE

Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN, 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY

PC2 et 4,7/ Plan de masse Etat Projeté du terrain ech. 1/500
Plan de toiture Etat Projeté ech. 1/500



Propriétaire:
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN
Lieu: rue de la Vieille Forge - 67220 NEUVE-EGLISE
Section 01, Parcelle 383/261
Surface terrain totale 1458m²

Légende:

- 00,00 Alt. niveau terrain existant
- 00,00 Alt. niveau terrain existant
- 00,00 Alt. niveau terrain existant
- Arbre neuf planté
- Limite de parcelle
- Prise de vue photo



PC4 Notice décrivant le terrain et présentant le projet

I - Présentation de l'état initial du terrain et des abords

Le terrain d'assiette de l'opération est constitué de la parcelle 383/261 de la section 01. Il est situé en surplomb de la rue de la Vieille Forge. Le terrain est en friche.

II - Présentation du projet

1- Aménagement

La construction du périscolaire, de sa cour et du parking occupent la majeure partie du terrain. Seul les talus au Nord et au Sud ne sont pas modifiés en limite de terrain. Le long du talus au sud de la parcelle, un chemin est aménagé. Pour ce faire le talus sera entamé par un muret de soutènement d'une hauteur variable. Ce muret sera recouvert de plantes grimpances de type lierre. Ce muret ne sera pas visible depuis le lotissement puisque situé en contrebas et séparé de la limite parcellaire par le talus végétal.

2- Organisation et composition

La façade Est est construite en limite de parcelle, en vis à vis de la salle des fêtes. La façade Sud fait face au lotissement séparée. Elle est en retrait de la limite parcellaire, séparée par la voie d'accès et le talus. Le bâtiment est composé en trois volumes couverts par des toitures à faibles pentes en zinc Pigmento rouge terre. Sur la rue, la succession des toitures et le mouvement de l'un d'elle permettent de couper l'effet de longueur du bâtiment. Une coursive en porte à faux chevauche le talus le long de la rue de la vieille Forge et crée un effet de belvédère. Le bâtiment est constitué d'un seul niveau. Un petit volume crée pour le rangement des jeux de la cour de récréation est dissocié du bâtiment. Sa deuxième fonction est de matérialiser un porche d'entrée par sa dalle en porte à faux. La toiture de ce volume est de type toiture plate végétalisée. La façade Ouest du local de rangement est en béton peint en beige clair.

3- Traitement des constructions et des aménagements en limite de terrain :

La façade Est du bâtiment en limite de terrain est revêtue de zinc de même nature et couleur que celui utilisé en toiture. Les places de stationnement sont situées en limite Ouest. Les talus végétal bordent les limites Nord et Sud.

4- Matériaux et couleurs des constructions

Les toitures à faibles pentes sont en zinc Pigmento rouge. La façade sur coursive est constituée d'une succession d'éléments en bardage bois de plusieurs essences. Les autres murs du bâtiment principal sont en béton peint de couleur beige clair. Le mur Ouest du local rangement est de couleur plus soutenue (Lie de vin) pour accentuer la signalétique de l'entrée.

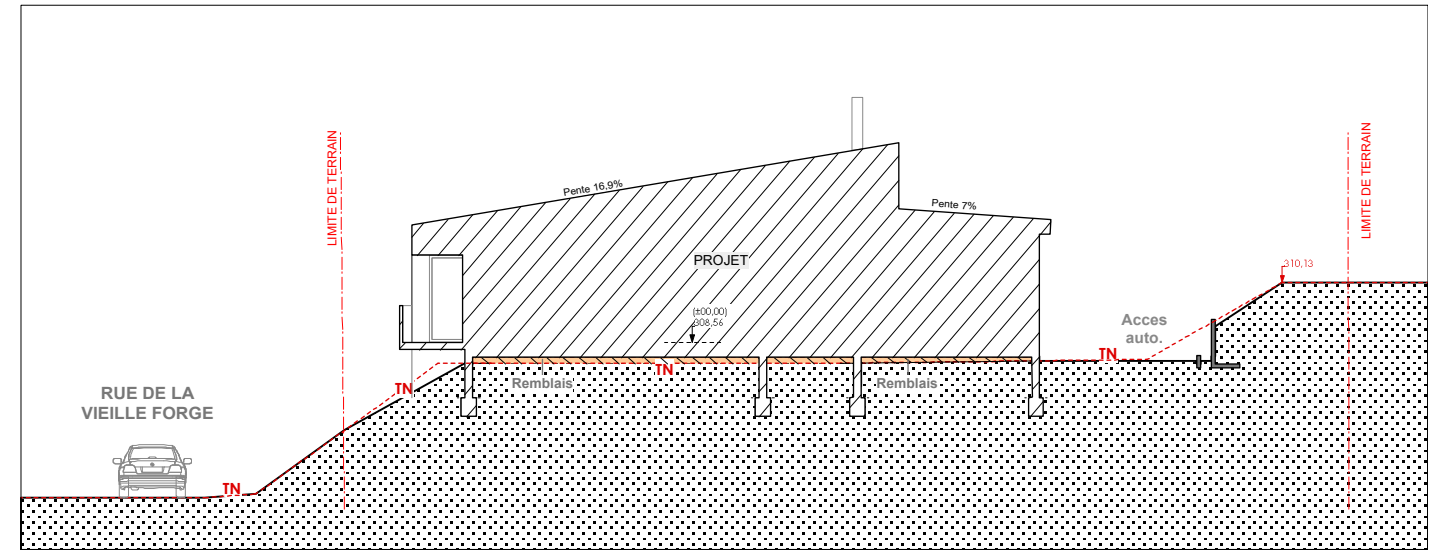
5- Traitement des espaces libres

La cour extérieure est en enrobé. Les places de stationnement sont en enrobé pour les places réservées PMR et en concassé pour les autres places. La voie de circulation au Sud est en enrobé. Un espace engazonné séparera les places de stationnement de la cour de récréation. Les talus sont végétalisés. Un arbre à haute tige sera planté sur le talus longeant la rue de la Vieille Forge, au droit du local de rangement.

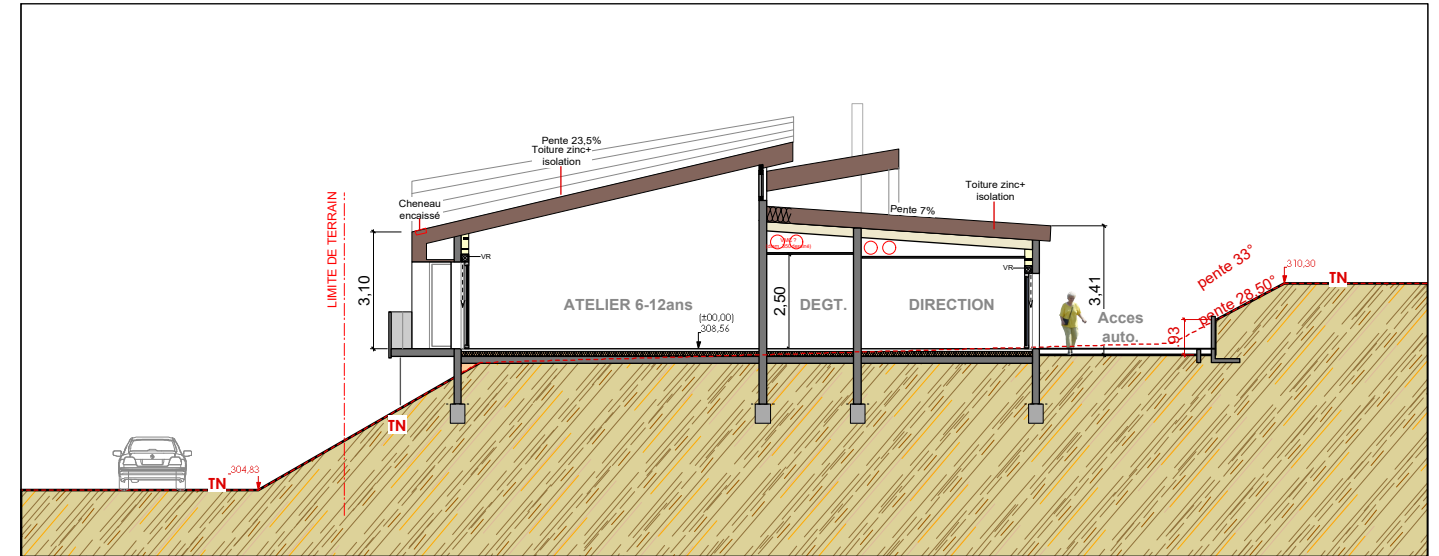
6- Les accès du terrain

L'accès se fait depuis la rue de la vieille Forge par un chemin existant. Celui est prolongé le long du talus contigu au lotissement et permettra par le futur de relier la salle des fêtes.

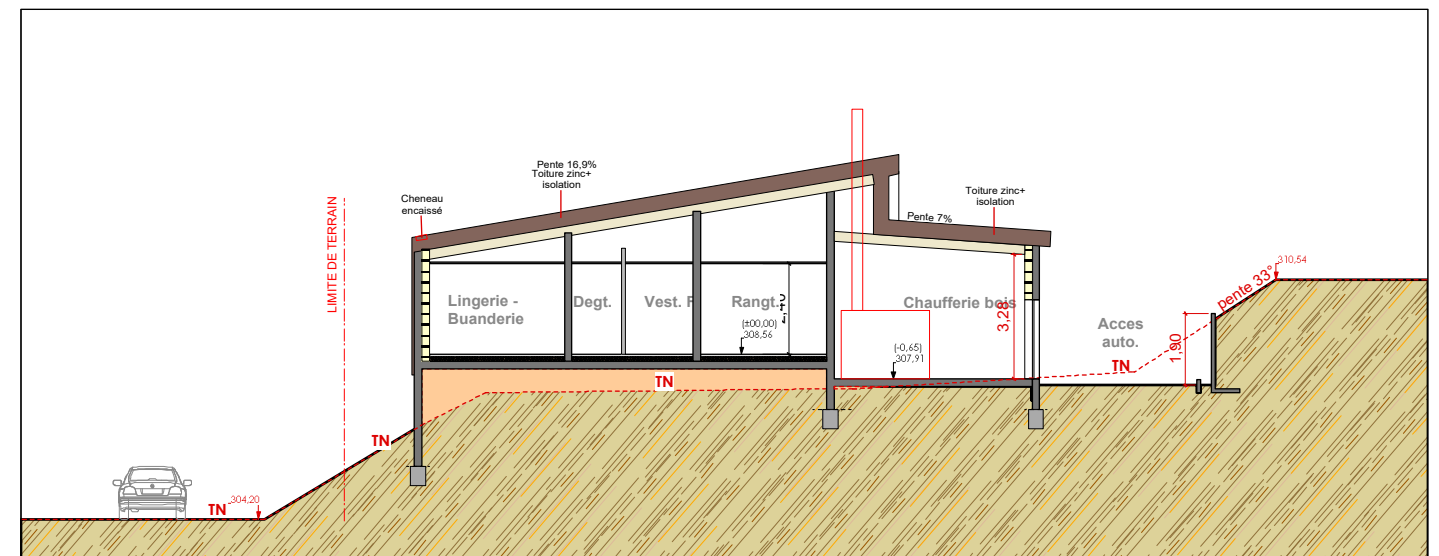
PC3 / Coupe du terrain et de la construction Ech 1/200



5 / Coupe AA Etat projeté Ech 1/200



5 / Coupe CC Etat projeté Ech 1/200



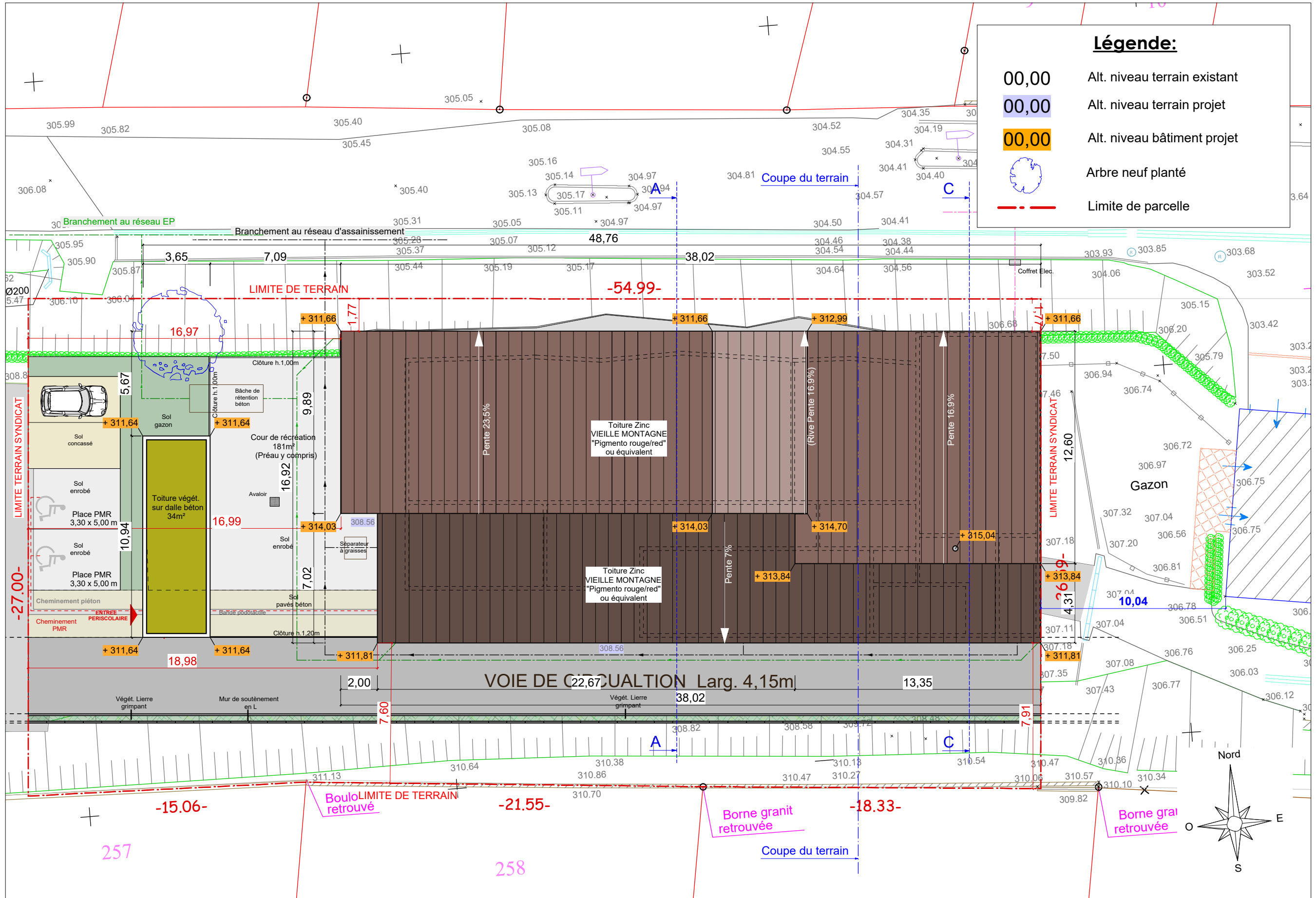


BRAESCH Alain
BOTTAZZI Joël
 Architectes D.P.L.G
 28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
 Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77

Date 21/11/2017

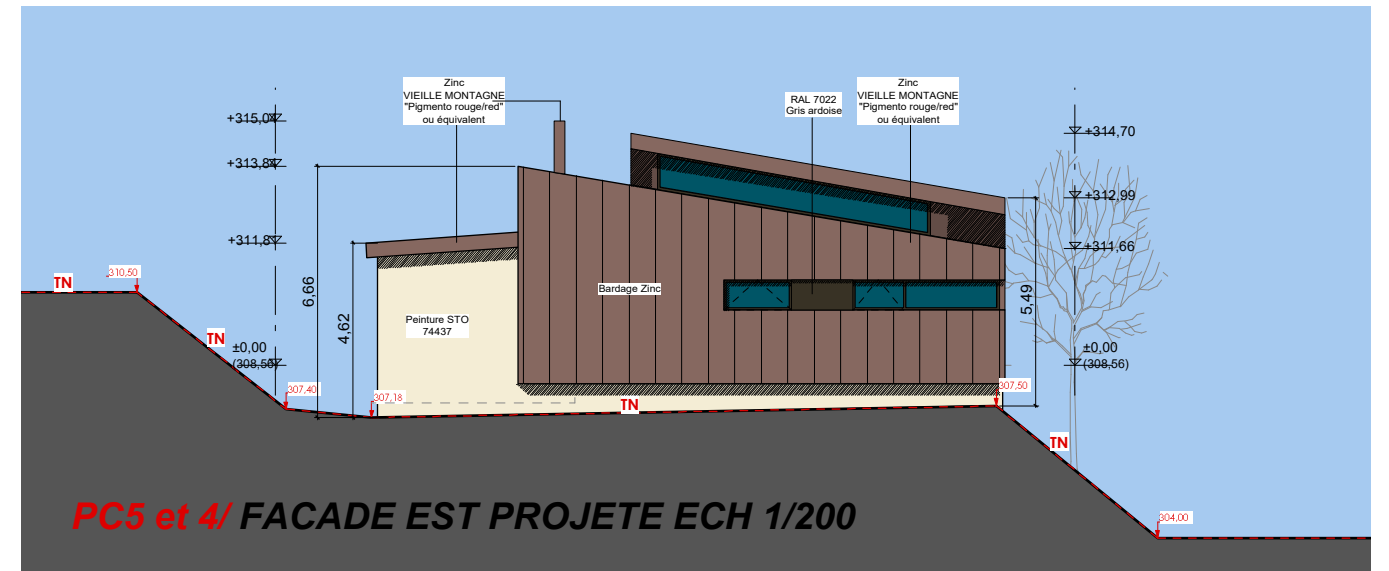
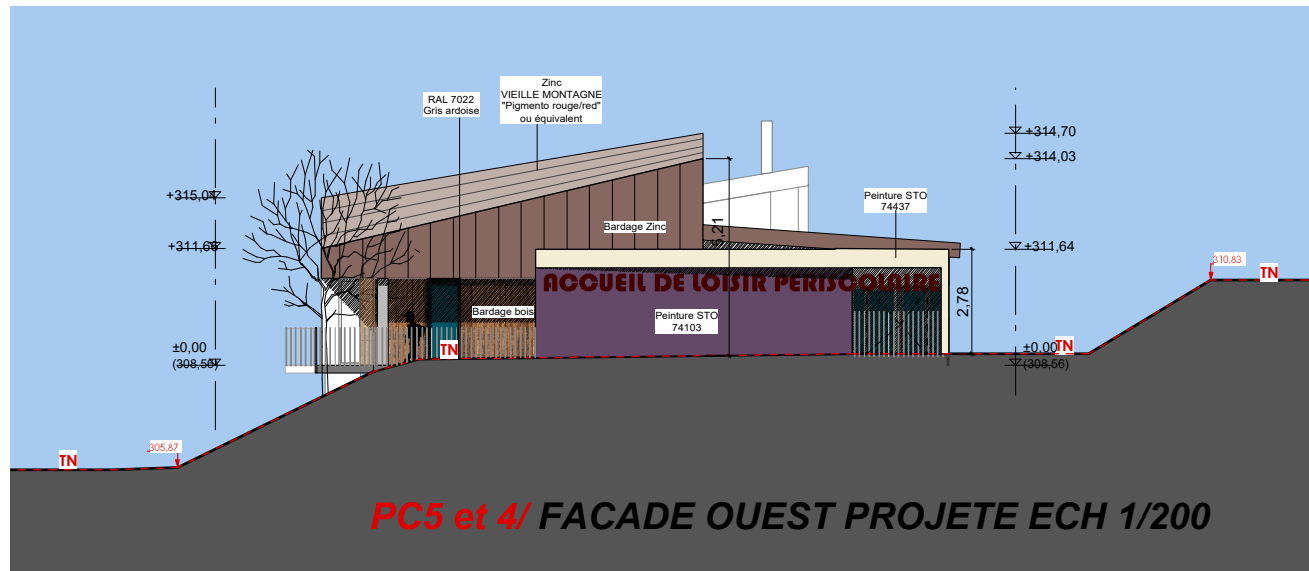
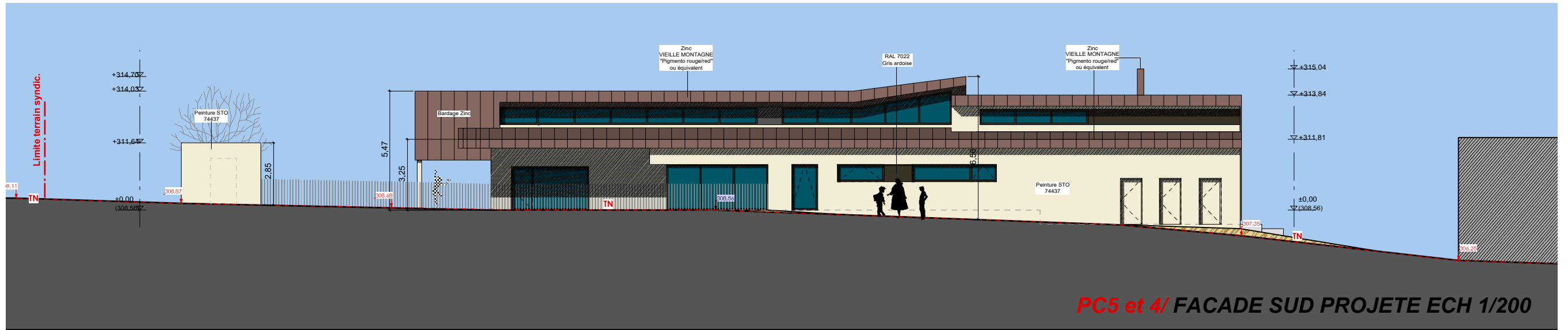
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)
 Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE-EGLISE
CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-EGLISE
 Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN, 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY

PC5 et 4/ Plan de toiture Etat Projeté ech. 1/200



Légende:

00,00	Alt. niveau terrain existant
00,00	Alt. niveau terrain projet
00,00	Alt. niveau bâtiment projet
	Arbre neuf planté
	Limite de parcelle





BRAESCH Aldain
BOTTAZZI Joël
Architectes D.P.L.G
28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77

Date 21/11/2017

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE
CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE-EGLISE

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-EGLISE

Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN, 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY

PC7 Vue 4 Photographie du terrain dans son environnement proche



PC6 Intégration du projet dans son environnement





BRAESCH AIdain
BOTTAZZI Joëli
Architectes D.P.L.G
28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77

Date 21/11/2017

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE
CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)**

Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE-ÉGLISE

CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-ÉGLISE

Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN, 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY

PC7 Vue 1 Photographie du terrain dans son environnement proche



PC8 Vue 2 Photographie du terrain dans son environnement lointain



PC7 Vue 3 Photographie du terrain dans son environnement proche





BRAESCH Aïdin
BOTTAZZI Joël
 Architectes D.P.L.G
 28b rue du Barrage - 67300 SCHILTIGHEIM
 Tél 03 88 83 54 45 - Fax 03 88 83 93 77

Date 21/11/2017

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)
 Lieu: rue de la Vieille Forge, 67220 NEUVE-EGLISE
CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE A NEUVE-EGLISE
 Maître d'ouvrage: SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DU GIESSEN, 114 Rue de l'Ecole 67220 FOUCHY

PC39, 40 et 5,8/ Plan de rez-de-chaussée Etat Projeté ech. 1/100

